

Conditions générales

des Randonnées Nautiques - n° 2020-07-25

Conditions d'inscription: Pour toute activité Canoë-Kayak et Sports de Pagaie, **savoir nager 25m et s'immerger est obligatoire.** Avant l'activité, tous les participants devront signer le document "Randonnées Nautiques - contrat", stipulant qu'ils ont pris connaissance et accepté les Conditions générales des Randonnées Nautiques, qu'ils savent **nager 25m et s'immerger** et ne font pas l'objet d'une contre-indication médicale à la pratique de l'activité.

Inscription: En signant le contrat, le demandeur s'engage à informer les autres participants des Conditions générales. Les inscriptions se feront toujours à l'aide de ce contrat accompagné d'arrhes (25% du montant total) ou du montant total de la randonnée nautique. L'inscription ne sera ferme qu'après confirmation de STRASBOURG EAUX-VIVES.

Participants mineurs: Pour participer à une Randonnée Nautique, les mineurs devront être âgés **d'au moins 8 ans** et être accompagnés d'un représentant légal. En l'absence d'un représentant légal, l'autorisation parentale (disponible sur notre site internet ou sur simple demande) sera exigée. Les mineurs ne pourront en aucun cas partir en Randonnée Nautique autonome sans un adulte responsable et identifié sur l'autorisation parentale. **Les participants doivent pouvoir justifier leur âge.**

Annulation du fait d'un participant: L'annulation au-delà de 48h du jour de la randonnée entraîne la perte des arrhes. L'annulation dans les 48h précédant le jour de la randonnée entraîne la perte totale du montant.

Annulation du fait de STRASBOURG EAUX-VIVES: STRASBOURG EAUX-VIVES se réserve le droit d'annuler une sortie en cas de conditions météorologiques ou hydrologiques mettant en danger les participants (crues, alertes oranges Météo France, températures hivernales, orages). Dans les cas cités ci-dessus, nous vous rembourserons intégralement.

Cas particulier d'annulation: En cas **d'état anormal (alcool, drogue, etc.)** d'un ou plusieurs participants, STRASBOURG EAUX-VIVES se réserve le droit d'annuler une Randonnée Nautique et de conserver les arrhes.

Caution: Pour les Randonnées Nautiques autonomes, **un chèque de caution de 300,-€ par bateau** sera exigé avant le départ. Il sera restitué à la réception du matériel. A défaut de caution il sera demandé **une pièce d'identité valide.**

Assurance durant l'activité: Dans le cadre des Randonnées Nautiques, les participants sont couverts par l'assurance souscrite auprès de la MAIF par la F.F.C.K. (Titres temporaires). Les conditions sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande.

Dégradations: En cas de dégradation du matériel, les participants sont tenus pour responsables si cette dégradation est le fait de leur négligence ou du non-respect des consignes de sécurité et de navigation. STRASBOURG EAUX-VIVES pourra alors demander réparation pour les dommages causés.

Lorsque des bidons étanches sont fournis, STRASBOURG EAUX-VIVES ne peut être tenu pour responsable en cas d'infiltration d'eau. Il appartient à chaque participant de visser correctement le couvercle et de protéger le matériel qui pourrait être dégradé par ces éventuelles infiltrations.

Nos tarifs comprennent:

- Matériel nautique individuel obligatoire (bateau, casque, gilet d'aide à la flottabilité, pagaie).
- Le transport du matériel lorsque le parcours l'exige.
- L'encadrement qualifié (code du sport) lors des Randonnées Nautiques encadrées.
- Un plan du parcours pour les Randonnées autonomes.
-

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Les repas et boissons.
- Les déplacements sont à votre charge. Vous pouvez néanmoins profiter des places disponibles dans la camionnette qui transporte le matériel. Pour une meilleure organisation, ces détails sont à régler au moment de la réservation.

STRASBOURG EAUX-VIVES

Siège et base: 36 rue Pierre de Coubertin - 67000 STRASBOURG

Tél: 0033 (0)3.88.31.49.00 E-mail: accueil@strasbourgeauxvives.org

Internet: <http://www.strasbourgeauxvives.org>

